

QUI SONT LES DPO ?

Étude de l'AFPA pour le ministère du Travail

34,9%
informaticiens



34%
autres

31,1%
juristes



Répartition des DPO selon leur domaine d'expertise

Expérience



24,5% ont moins d'un an d'expérience



25,8% ont plus de cinq ans d'expérience

Temps de travail

54,8% sont à temps complet, mi-temps et plus



Compétences

64,5% des DPO envisagent de passer une certification

dont 8 sur 10 envisagent une certification sur la base du référentiel CNIL



75% ont suivi une formation Informatique et Libertés / RGPD au cours des 5 dernières années

Reconnaissance

58,6% des DPO estiment que leurs recommandations sont suivies tout le temps ou souvent



Épanouissement

Pour près de **89%** des DPO, la fonction de DPO est un métier à part entière

75% des DPO sont satisfaits de leur fonction

